

Je ne voudrais pas prédire que le travail ardu et habile qui a rendu ces Accords possibles sera annulé par une escalade prochaine des hostilités. Il est toutefois évident que les moyens de reprendre les hostilités sont à portée de la main et il y a malheureusement lieu de croire que cette possibilité n'est pas exclue des calculs que font quelques-unes au moins des parties intéressées. Nous ferons une nouvelle évaluation de la situation avant la fin de mai et nous ferons connaître une opinion définitive à ce moment-là.

En terminant, je voudrais ajouter que pendant le temps où nous continuerons à faire partie de la Commission, nous maintiendrons l'attitude objective et ouverte que nous avons pris jusqu'ici et nous nous efforcerons de faire en sorte que la CICS remplisse non seulement le rôle qui lui a été ajouté en demeurant au Vietnam mais aussi les tâches qui lui sont confiées aux termes des Accords. Nous refuserons de prendre part à une charade et de sanctionner tacitement l'inaction si nous jugeons qu'il y a lieu de passer à l'action.